

MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES AOÛT 2011

LE FOREM

UN DIPLÔME POUR UN EMPLOI

Cette année encore, les jeunes venus s'inscrire au Forem à la fin de leurs études ont été nombreux. Fraîchement diplômés et donc pour la plupart peu expérimentés, le ou les diplôme(s) obtenu(s) reste(nt) leur principal atout pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Depuis le début de l'année, 185 015 opportunités d'emploi ont été diffusées par le Forem. Durant le seul mois d'août, 2011, 21 665 opportunités ont fait l'objet d'une diffusion dont 9 000 ont été transmises par un autre service public de l'emploi (Actiris ou le VDAB) dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

La rubrique « Retour sur » présente les grandes tendances issues de la récente enquête réalisée par Randstad sur les professions les plus attractives en Belgique.

Le « Secteurs/métiers du mois », en cette période de rentrée scolaire, décrit l'éducation et la formation. Ce secteur qui vise la transmission de savoir et savoir-faire a vu naître et évoluer ces dernières années de nouvelles méthodes d'apprentissage. Important pourvoyeurs d'emploi en Wallonie, fortement féminisé, le secteur est vieillissant et connaît depuis plusieurs années des difficultés de recrutement. Le secteur va bien au-delà de l'enseignement dit scolaire (fondamental, secondaire et supérieur). D'autres activités, qu'elles soient d'initiative publique ou privée font partie du secteur. Citons par exemple, l'enseignement de disciplines sportives, l'enseignement culturel, l'enseignement de la conduite ou encore la formation professionnelle.

Enfin, afin de prolonger la lecture, « Veille documentaire » pointe les dernières publications nationales et/ou régionales en matière d'analyse du marché de l'emploi et de la formation.

AU SOMMAIRE

Édito	1
Demande d'emploi	2
Opportunités d'emploi	5
Focus : L'insertion des jeunes demandeurs d'emploi à la sortie des études	6
Retour sur : Les métiers attractifs en Belgique ..	10
Secteurs/métiers du mois : L'éducation et la formation	11
Veille documentaire	12
Terminologie	13

Le « Focus » de ce numéro présente une synthèse de la quatrième édition de l'étude sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi wallons à la sortie des études. Réalisée par le Forem depuis 2007, l'étude passe en revue, les taux, les délais ainsi que la durée de l'occupation des jeunes qui se sont inscrits au Forem en 2010 selon le niveau d'étude et les options suivies. Cette année, l'attention est portée tout particulièrement sur le genre et indique des différences selon les options suivies. L'analyse passe également en revue les secteurs où ces jeunes partent à l'emploi. À lire en cahier central.

En ce qui concerne la demande d'emploi, la tendance à un mois d'écart est orientée à la hausse. Cette progression d'ordre cyclique est de + 3,7 % entre juillet et août 2011. À un an d'écart, la demande d'emploi est en recul (- 2,9 %). Ainsi, fin août 2010, la Wallonie (hors Communauté germanophone) dénombre 229 565 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, ce qui représente 15,1 % de la population wallonne active (indicateur de demande d'emploi).

CHIFFRES-CLÉS

Wallonie

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 1^{er} trimestre 2011 : **8,9 %**
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, juillet 2011 : **197 332**

Wallonie (hors Communauté germanophone), août 2011

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : **209 658**
- Jeunes en stage d'attente : **19 907**
- Indicateur de demande d'emploi : **15,1 %**

(sources : SPF Économie, ONEM, le Forem)

INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Économie qui publie les résultats par année et trimestre.

Entre 2009 et 2010, le taux d'emploi wallon a augmenté, passant de 56,2% à 56,7%. Les premières données pour 2011 indiquent une évolution moins favorable. En effet, entre le 1^{er} trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011, le taux d'emploi wallon est quasiment resté stable, passant de 56,2% à 56,3%.

Ce constat résulte d'évolutions contrastées par genre. En effet, le taux d'emploi des femmes au 1^{er} trimestre 2011 a augmenté de 1,1 point de pourcent alors que celui des hommes diminue d'1 point de pourcent. Il convient toutefois de rester prudent et d'attendre une éventuelle confirmation de ces tendances dans les prochains trimestres.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2010 sont :

- un taux d'activité de 64,1%
- un taux d'emploi de 56,7%
- un taux de chômage de 11,5%

	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2010 annuel	2010 annuel	2009 annuel	2010 annuel	2010 trimestre 1	2011* trimestre 1
Wallonie	64,1	56,7	11,2	11,5	12,0	8,9
Bruxelles	66,3	54,8	15,9	17,4	17,0	18,2
Flandre	69,9	66,3	5,0	17,4	5,6	4,5
Belgique	67,7	62,0	8,0	17,4	8,7	7,2

Source : SPF Économie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail
* dernières données disponibles

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés (CCI-DE) est passé de 186 779 en juin 2011 à 197 332 en juillet 2011, soit une hausse de 5,6%.

À un an d'écart cependant, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons diminue tou-

jours (-1,9% contre -1,6% au niveau national). Cette baisse s'observe tant chez les femmes (-2,0%) que chez les hommes (-1,4%). Une analyse de la moyenne mobile sur trois mois du nombre de chômeurs réalisée par l'ONEM indique que, depuis douze mois, le chômage est en baisse en Wallonie et que cette diminution tend à s'amplifier depuis début 2011. En effet, l'intensité de la diminution de la moyenne mobile du chômage est passée d'environ 2% au second semestre 2010 à près de 4% durant le 1^{er} semestre 2011.

(1) après un emploi à temps plein ou après les études

	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés Juillet 2011		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	102 194	95 138	197 332
Bruxelles	42 775	35 087	77 862
Flandre	82 531	70 480	153 011
Belgique	227 500	200 705	428 205

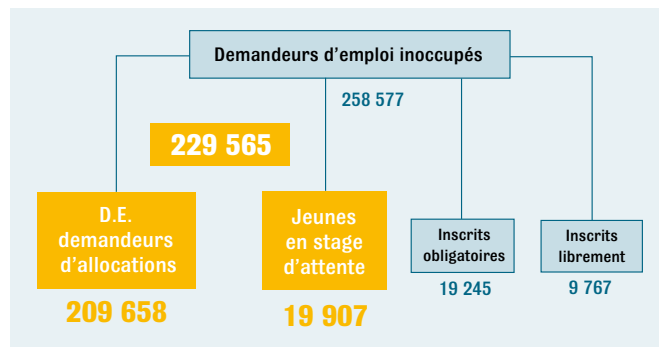
Source : ONEM, Stat info

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Fin août 2011, la Wallonie (hors Communauté germanophone) dénombre **229 565 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente.**

Parmi ces personnes, 52 % sont des femmes, 24 % sont âgées de moins de 25 ans, 49 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 39 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À ces personnes, il convient d'ajouter 19 245 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 767 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un **total de 258 577 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).**



Source : le Forem

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Fin août 2011, l'indicateur de demande d'emploi en Wallonie (hors Communauté germanophone) est de **15,1 %** ⁽¹⁾. La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 196 ont un indicateur inférieur à l'indicateur régional dont Mont-de l'Enclus (D.R. de Tournai), Attert, Bertogne, Vaux-Sur-Sûre, Léglise, Habay, Daverdisse (D.R. d'Arlon), Aubel (D.R. de Verviers), Donceel (D.R. de Huy), La Bruyère (D.R. de Namur), Walhain (D.R. de Nivelles) et Néupré (D.R. de Liège) pour lesquelles l'indicateur est inférieur à 8 %.

À l'opposé, 57 communes ont un indicateur supérieur ou égal à l'indicateur régional. Les communes de Colfontaine,

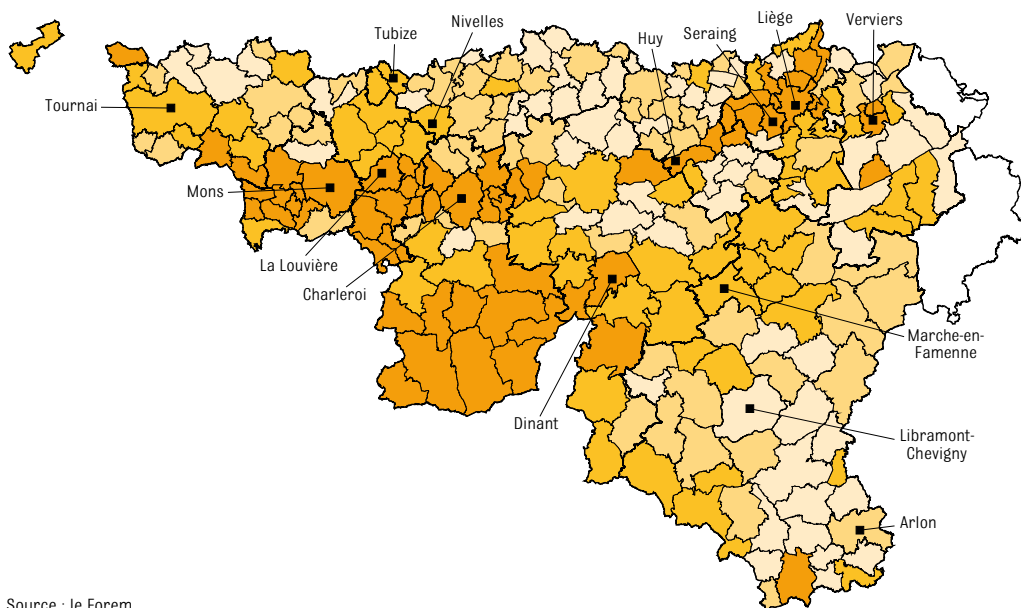
Quaregnon, Boussu, Quiévrain (D.R. de Mons), Farciennes, Charleroi (D.R. de Charleroi), Liège (D.R. de Liège), Hastières (D.R. de Namur) et Verviers (D.R. de Verviers) présentent les indicateurs les plus élevés (plus de 22 %).

À noter que par rapport à août 2010, 70 communes ont vu leur indicateur augmenter contre 38 le mois dernier.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

(1) L'indicateur de demande d'emploi rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS (dernière estimation disponible, moyenne 2009). Le taux de demande d'emploi est quant à lui de 17,0 % à fin août 2011. Ce taux correspond au nombre D.E.I. divisé par la dernière estimation de la population active (moyenne 2009).



Source : le Forem

DEMANDE D'EMPLOI

ÉVOLUTION DES D.E. DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE

Le mois d'août voit se poursuivre l'inscription au Forem des jeunes ayant terminé un cycle d'étude. Ainsi par rapport au mois précédent, la demande d'emploi enregistre une hausse d'ordre cyclique. À un an d'écart, elle reste orientée à la baisse.

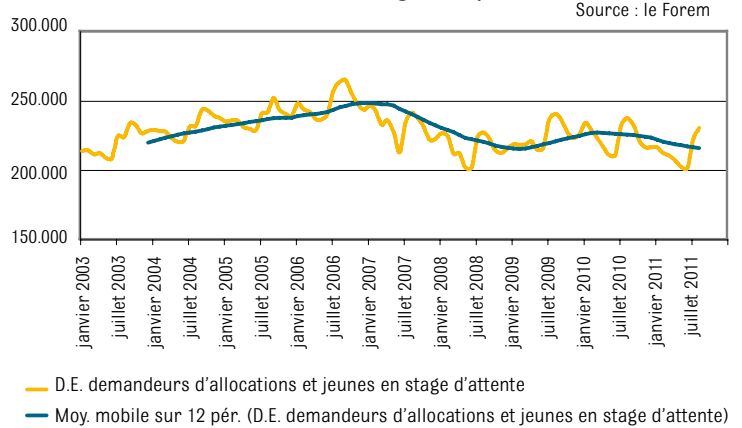
Chaque année, le mois d'août, dans le prolongement du mois de juillet, se caractérise par une augmentation de la demande d'emploi liée à l'inscription des jeunes qui terminent leurs études. Ainsi, entre juillet et août 2011, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 8 089 unités.

(+3,7%). Cette évolution est toutefois plus prononcée que celles observées à la même époque en 2009 et en 2010 (respectivement +1,9% en août 2009 et +2,1% en août 2010).

L'augmentation par rapport au mois dernier résulte davantage de la forte hausse des jeunes en stage d'attente (+21%, +3 456 unités), même si les D.E. demandeurs d'allocations augmentent également sensiblement (+2,3%, +4 633 personnes).

Par rapport à l'année précédente (d'août 2010 à août 2011), le nombre total des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente diminue de 6 833 unités (-2,9%). En analysant la moyenne mobile sur douze mois du nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente, une tendance à la baisse s'observe depuis mars 2010. Cette diminution s'est intensifiée au début de l'année 2011, ce qui confirme les constatations émises par l'ONEM au niveau des chômeurs indemnisés (CCI-DE). Toutefois,

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en Wallonie (hors Communauté germanophone)



l'ampleur de la baisse semble commencer à se contracter (-2,9% en août contre -7,3% en février).

Mis à part les personnes âgées de 50 ans et plus (+1,6%), l'ensemble des classes d'âge sont en recul sur base annuelle. L'ampleur de ces diminutions varie de -3,8% parmi les personnes âgées de moins de 25 ans, à -4,5% auprès de celles âgées de 30 à moins de 40 ans.

Au niveau des études, la plus forte diminution à un an d'écart s'observe parmi les secondaires du 2^{ème} degré (-4,7%)

Le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés de « 1 an à moins de 2 ans » diminue de 8,6% alors que les personnes inoccupées depuis moins de six mois (+2,3%) sont en hausse.

À noter qu'un peu plus de la moitié des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage sont des femmes. Celles-ci sont davantage représentées parmi les diplômés d'études supérieures et du secondaire du 3^{ème} degré, ainsi que parmi les personnes inoccupées depuis moins de six mois.

Fin août 2011, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ est de 15,1% et enregistre un recul de 0,4 point de pourcentage à un an d'écart. Cette diminution est perceptible sur l'ensemble des directions régionales.

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPs (moyenne 2009).

Août 2011	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
Moins de 25 ans	35 922	18 126	54 048	51,5 %	-3,8 %
25 ans à moins de 30 ans	31 099	1 769	32 868	53,4 %	-4,1 %
30 ans à moins de 40 ans	47 656	12	47 668	52,9 %	-4,5 %
40 ans à moins de 50 ans	43 614	0	43 614	51,3 %	-4,1 %
50 ans et plus	51 367	0	51 367	51,0 %	+1,6 %
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	51 374	2 342	53 716	42,3 %	-3,6 %
Secondaire 2 ^{ème} degré	55 573	2 816	58 389	50,6 %	-4,7 %
Secondaire 3 ^{ème} degré	68 820	8 108	76 928	57,1 %	-1,5 %
Supérieur	25 988	6 161	32 149	63,3 %	-1,3 %
Apprentissage	7 155	470	7 625	38,8 %	-4,5 %
Autres	748	10	758	45,6 %	-0,9 %
Répartition selon la durée inoccupation					
Moins de 6 mois	52 156	16 480	68 636	55,4 %	+2,3 %
6 mois à moins d'1 an	30 238	3 137	33 375	50,6 %	-4,6 %
1 an à moins de 2 ans	38 250	254	38 504	50,4 %	-8,6 %
2 ans à moins de 5 ans	44 332	25	44 357	49,4 %	-0,7 %
5 ans et plus	44 682	11	44 693	51,7 %	-5,9 %
TOTAL	209 658	19 907	229 565	51,9 %	-2,9 %

Source : le Forem

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 185 015 opportunités d'emploi ont été diffusées par le Forem dont 82 455 proviennent d'un autre service public de l'emploi (Actiris ou le VDAB)⁽¹⁾.

Des 97 369 opportunités gérées par le Forem, 50 066 relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques (soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée), 33 011 concernent des contrats intérimaires⁽²⁾ et 14 292 bénéficient d'aides publiques. Le nombre d'opportunités d'emploi géré par le Forem est

en hausse : 12% sur base cumulée annuelle. La hausse du nombre d'opportunités concerne davantage les postes intérimaires (+ 17,6 %) et ceux liés au circuit de travail hors intérim et aides publiques (+ 11,6 %).

Durant le seul mois d'août 2011, 21 665 opportunités ont fait l'objet d'une diffusion. Parmi ces opportunités, celles gérées par le Forem et celles diffusées par le Forem pour d'autres partenaires (hors autres SPE) totalisent ainsi 12 665 postes à pourvoir en Wallonie.

Opportunités d'emploi selon le circuit de travail	cumul depuis 01/11	Évolution du cumul à 1 an	Opportunités du 07/11	Opportunités du 07/10
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	50 066	11,6 %	6 196	5 447
Postes intérimaires	33 011	17,6 %	4 113	3 389
Aides publiques (APE, PTP, PFI, etc.)	14 292	1,9 %	1 826	1 869
Total gestion par le Forem	97 369	12,0%	12 135	10 705
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	82 455	-	9 000	14 107
Diffusion autres partenaires	5 191	-	530	162
Total diffusion par le Forem	185 015	-	21 665	24 974

En ce qui concerne les 50 066 opportunités d'emploi issues du circuit de travail hors intérim et aides publiques. Les cinq groupes professionnels les plus recherchés depuis le

début de l'année sont ceux du personnel de la formation initiale, des services administratifs, des services aux personnes, de la vente, et des forces de vente.

Top 10 des opportunités d'emploi cumulées depuis janvier 2011 selon le circuit de travail hors intérim et aides publiques	Août 2011	
	Nombre	%
Groupes de professions		
Professionnels de la formation initiale	5 626	11,2 %
Personnel des services administratifs	4 185	8,4 %
Personnel des services aux personnes	3 674	7,3 %
Personnel de la vente	2 577	5,1 %
Personnel des forces de vente	2 468	4,9 %
Personnel de la restauration	2 357	4,7 %
Professionnels des soins paramédicaux	2 063	4,1 %
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	1 855	3,7 %
Personnel du gros œuvre et des travaux publics	1 430	2,9 %
Cadres de la gestion commerciale	1 427	2,9 %
Total Top 10	27 662	55,3 %
Total des opportunités d'emploi du circuit de travail hors intérim et aides publiques	50 066	100,0 %

Plus d'informations à ce sujet :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/opportunité-emploi.html>

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

(2) Parmi les postes intérimaires sont comptabilisés ceux diffusés de manière automatique par les autres partenaires via le site du Forem.

L'INSERTION DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI À LA SORTIE DES ÉTUDES

Pour la quatrième année consécutive, le service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem a étudié la transition école-emploi des jeunes âgés de 18 à 24 ans et inscrits pour la première fois au Forem entre

avril et octobre 2010. Le focus de ce mois présente les principaux enseignements de cette étude, ainsi qu'une analyse de l'insertion par genre et du secteur d'insertion de ces jeunes demandeurs d'emploi.

L'INSERTION À LA SORTIE DES ÉTUDES : QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Parmi les 33 946 jeunes qui se sont inscrits pour la première fois au Forem en 2010, 97 % l'étaient dans le cadre d'un stage d'attente, c'est-à-dire des jeunes qui s'inscrivaient à la sortie des études. Les périodes d'inscription de ce public connaissent des pics durant les mois d'été allant de juin à octobre. Logiquement, ces mois voient la grande majorité des jeunes « fraîchement » diplômés passer au Forem après une première ou une deuxième session d'examens réussie.

Entre juin et octobre 2010, plus de 26 000 jeunes de moins de 25 ans se sont inscrits pour la première fois au Forem. L'analyse porte sur leur devenir dans les six mois qui ont suivi leur inscription et mesure leur insertion à l'emploi, le délai avant de connaître un premier emploi ainsi que la durée de l'occupation.

Ces trois indicateurs sont étudiés en regard des données administratives disponibles pour chaque demandeur d'emploi (genre, niveau d'études, âge, etc.). Pour compléter l'analyse, les secteurs où se sont insérés ces jeunes ont été identifiés. Ce travail décrit ainsi certains effets du niveau ou du type d'études sur la mise à l'emploi.

LE TAUX D'INSERTION À L'EMPLOI

En 2010, 57 % des jeunes ont connu une insertion à l'emploi endéans les 6 mois après leur inscription, soit un taux identique à celui observé en 2009. Ce statu quo, traduit une stabilisation après une perte de 3 points de pourcent enregistrée entre 2008 et 2009, au moment de la crise financière et économique. Si les effets de la crise expliquaient le recul observé en 2009, la reprise qui s'en est suivie n'explique pas pour autant la stabilisation du taux en 2010.

En effet, la reprise économique ne produit un effet tangible sur le chômage des jeunes qu'à partir de décembre 2010 (un taux de demande d'emploi de 32,3 % soit inférieur au niveau de 2008 qui était de 34,7 %), soit à la fin de la période d'observation de l'étude. Les effets de la reprise ne devraient être visible que pour l'analyse de l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi en 2011, pour autant que la crise ne connaisse pas une seconde vague.

Une analyse plus fine du taux d'insertion en fonction du niveau d'études permet de dresser plusieurs constats.

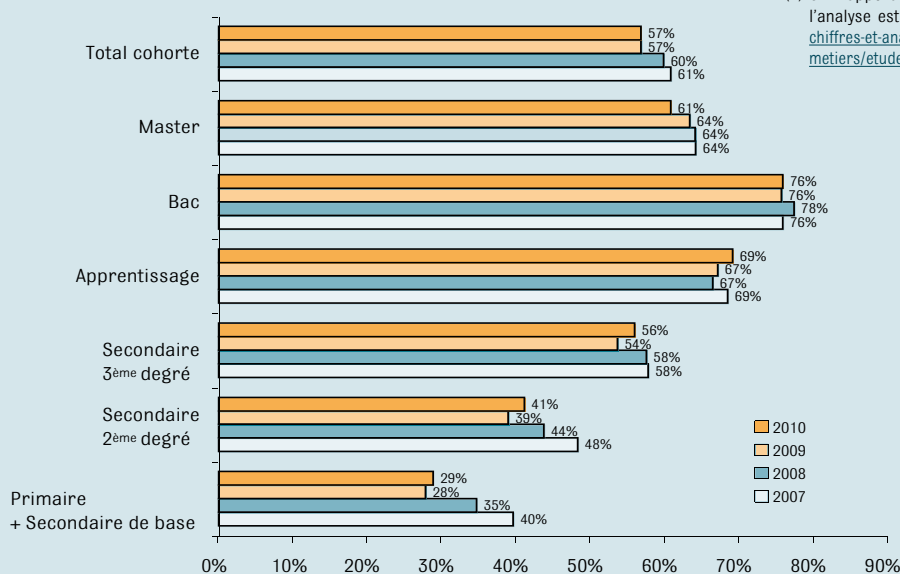
Tout d'abord, en 2010, le taux d'insertion moyen a augmenté davantage chez les personnes faiblement qualifiées par rapport à 2009, porté par l'intensification de l'activité intérimaire, après deux ans de recul pour ces profils spécifiques. Ce taux reste néanmoins près de 10 points de pourcent inférieur à celui constaté en 2007 en ce qui concerne les jeunes issus du primaire ou du secondaire de base.

En outre, les taux d'insertion de l'apprentissage est en hausse. Le taux d'insertion de 2010 pour les jeunes sortis d'un système en alternance est revenu à son niveau de 2007. Les résultats des bacheliers sont identiques au niveau de 2008, ce qui pourrait confirmer le besoin de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail.

En revanche, le taux d'insertion de détenteurs d'un Master connaît le résultat le plus bas depuis 2007 alors que cette catégorie de jeunes demandeurs d'emploi avait « bien résisté » à la crise économique et financière de 2008-2009.

Taux
d'insertion
2010 :
57 %

Évolution du taux d'insertion selon le niveau d'études



(1) Un rapport détaillé présentant la méthodologie et complétant l'analyse est accessible en ligne via : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers/etudes-specifiques.html>

Source et calculs : le Forem

Bien que des analyses complémentaires et davantage de recul soient requis pour confirmer cette hypothèse, un effet d'éviction habituellement observé en période de basse conjoncture pourrait être déduit de cette observation (c'est-à-dire que l'insertion des personnes qualifiées se ferait au détriment des personnes moins qualifiées). Tandis qu'en période de reprise, les plus fortes progressions seraient constatées chez les moins qualifiés.

Des disparités de taux d'insertion existent au sein du niveau secondaire de troisième degré. Ainsi les personnes qui terminent des études secondaires techniques qualifiantes (7^{ème} ou complémentaire) connaissent un taux d'insertion (65 %) proche des personnes qui terminent un contrat d'apprentissage tandis que le taux d'insertion des personnes qui s'inscrivent avec un diplôme d'études secondaires générales reste en dessous de la moyenne du secondaire de troisième degré avec 52 %.

RÉSULTATS PAR OPTIONS

Un même niveau d'études peut regrouper des filières avec des résultats d'insertion fort contrastés. Une tendance semble se dégager : les études en lien avec des métiers en pénurie ou des fonctions critiques sont celles qui connaissent les meilleurs taux d'insertion et les insertions les plus durables.

Ainsi, l'électricité industrielle, l'éducation physique et corporelle, la mécanique, l'électromécanique et la construction métallique figurent parmi les options avec les plus hauts taux d'insertion pour le secondaire deuxième degré, soit au-dessus de 49 %.

Pour l'enseignement secondaire de 3^{ème} degré et l'apprentissage, la couverture-ardoiserie, la boucherie-charcuterie, le chauffage central, la conduite de poids lourds, la maintenance d'engin de chantier, le dessin assisté par ordinateur, l'électronique de garage et les soins infirmiers sont parmi les options avec des taux d'insertion au-dessus de 70 %.

Pour l'enseignement supérieur (Bac et Master), ce sont les ingénieurs en électricité et en construction et les

pharmaciens qui obtiennent les meilleurs résultats, soit une insertion dans plus de 8 cas sur 10.

Les métiers liés à l'enseignement constituent une autre tendance parmi les options avec un taux d'insertion élevé. Ces métiers concernent prioritairement les niveaux d'études supérieurs. Il s'agit des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur en littérature et en sciences-mathématiques, des instituteurs primaires et pré-scolaires et, moins directement, des masters en éducation physique et corporelle et des masters en sciences mathématiques et statistiques.

DÉLAI D'INSERTION ET DURÉE D'OCCUPATION

L'observation du **délai d'insertion** pour les jeunes inscrits entre fin juin et fin octobre connaissant l'emploi indique que parmi les 57 % insérés en 2010 dans les six mois, 3 personnes sur 4 l'ont été dans les trois mois calendriers.

3 jeunes sur 4 ont été insérés dans les 3 mois

Plus d'un jeune issu de l'enseignement en alternance sur quatre va à l'emploi¹, le jour (ou le lendemain) de son inscription comme demandeur d'emploi. Pour les autres niveaux d'études, cette proportion est d'environ 10 % (personnes qui s'inscrivent en « disposant » déjà d'un contrat de travail). Deux jeunes demandeurs d'emploi sur dix vont à l'emploi dans les 13 jours qui suivent leur inscription. Rappelons que les chiffres sont relatifs puisque nous ne possédons pas d'information quant à l'insertion « immédiate » de jeunes qui ne se seraient pas inscrits auprès du Service Public de l'Emploi.

En 2010, la distribution des **durées d'occupation** est similaire à celle des années précédentes. Environ 60 % des jeunes insérés connaîtront trois mois d'occupation dans les six mois. Le graphique montre l'influence du niveau d'études sur la durée d'occupation (dans les six mois suivant l'inscription).

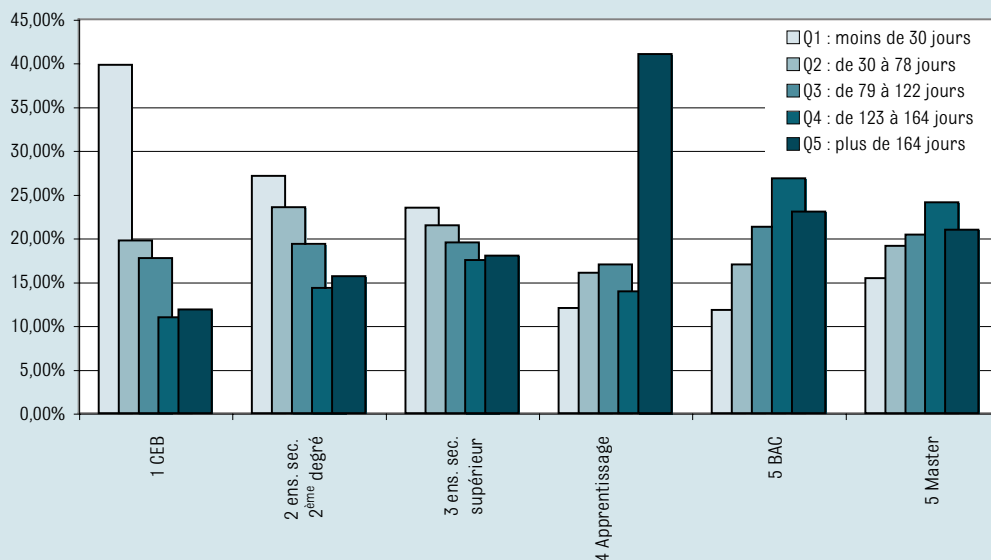
Le contrat d'apprentissage se distingue par une insertion « longue », ce qui confirme les premiers constats quant à ce type d'études. Plus de 40 % des personnes insérées dans les six mois l'ont été pendant plus de cinq mois !

Les diplômes d'études supérieures (universitaires ou non) présentent également des durées d'insertion plus longues.

(1) Cette fréquence élevée est liée au fait qu'il est possible pour un apprenti de conclure un contrat de formation repris par la DIMONA et de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour percevoir les allocations de chômage. Cette autorisation spécifique explique les chiffres des insertions immédiates des jeunes issus du système en alternance.

6 jeunes sur 10 ont été occupés en moyenne 3 mois

Durée d'insertion - Répartition des quintiles par niveau d'études



Source et calculs : le Forem

Les jeunes moins qualifiés, quant à eux, appartiennent majoritairement aux segments occupés plus brièvement. Quatre titulaires uniquement du certificat d'études de base sur dix ont connu moins d'un mois d'insertion à l'emploi dans les six mois endéans leur inscription au Forem en 2010.

FOCUS SUR LES DIFFÉRENCES ENTRE GENRES

Cette année, l'analyse s'est penchée sur les différences entre genres dans les parcours d'insertion. Si le taux d'insertion global par genre est similaire auprès du public jeune suivi, des différences apparaissent quand le niveau d'études est pris en compte.

Deux situations bien distinctes apparaissent. D'une part, les jeunes hommes diplômés de l'enseignement primaire, secondaire et de l'apprentissage s'insèrent mieux que les jeunes femmes. D'autre part, en ce qui concerne les études supérieures, l'écart devient très faible (pour les Master) ou est à l'avantage des jeunes femmes (en ce qui concerne les Bac).

Ces différences s'expliqueraient, en partie, par l'orientation vers des filières scolaires qui continue d'être fortement connotée en fonction des genres. En effet, en calculant un taux de féminisation moyen par niveau d'études puis en catégorisant une option plutôt féminine ou masculine, des constantes apparaissent¹. Les orientations relatives aux secteurs de la construction, de l'automobile, de l'ingénierat et de l'informatique restent des études fortement représentées par les jeunes hommes demandeurs d'emploi. Du côté des jeunes femmes, se retrouvent les soins aux personnes (coiffure, esthétique), le médical (soins infirmiers, pharmacie), la petite enfance, le secrétariat.

Les données issues de l'ONSS montre par ailleurs que les femmes sont souvent surreprésentées dans des métiers

qui reproduisent la répartition des tâches familiales et qui sont, dans la plupart des cas, peu valorisés ou mal rémunérés. L'emploi des femmes est concentré dans un nombre de secteurs restreints : en 2008, en Wallonie, plus de 70 % des femmes travaillaient dans 4 secteurs différents. Le plus important étant la santé humaine et l'action sociale (28,9 %)².

Un taux d'insertion propre aux options fortement masculines et féminines a été ensuite calculé. Il montre des écarts encore plus marqués que ceux observés globalement entre les différents niveaux d'études. En dehors des Bacs où les options massivement choisies par les femmes présentent un taux d'insertion supérieur à celles plébiscitées par les hommes, partout ailleurs, l'écart se creuse à l'avantage des options fortement masculines, allant de près de 5 points de pourcent (secondaire 3^{ème} degré) à plus de 18 points de pourcent (secondaire 2^{ème} degré).

Les options avec des taux d'insertion fortement au-dessus de la moyenne sont également les options fortement masculines en ce qui concerne le secondaire 2^{ème} degré, le secondaire 3^{ème} degré et l'apprentissage.

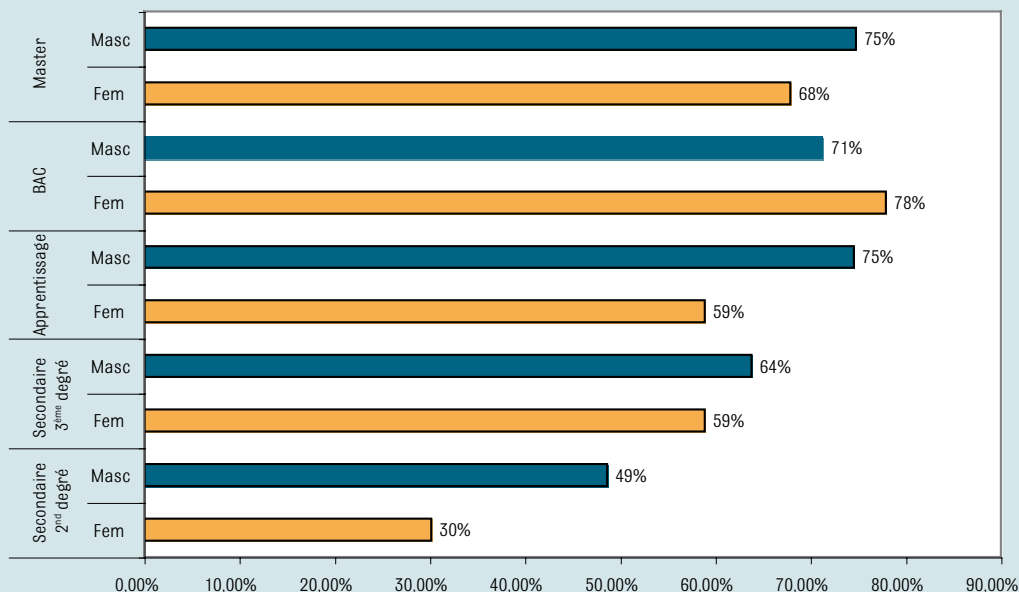
Les options menant à des métiers en pénuries (électricité, mécanique, métiers du bâtiment...) sont davantage plébiscitées par des garçons. Pour ces niveaux d'études, les options avec un faible taux d'insertion sont plutôt celles fréquentées par les jeunes femmes.

L'écart hommes-femmes se réduit pour les études supérieures (Bac et Master).

(1) Quand une option obtient un taux de féminisation inférieur à la moyenne du niveau d'études moins un écart type, elle est considérée comme fortement masculine. À l'inverse, lorsqu'une option obtient un taux de féminisation supérieur à la moyenne du niveau d'études plus un écart-type, elle est considérée comme fortement féminine.

(2) Le Forem, Emploi et métiers. Au-delà des idées reçues, Mai 2011, p. 52-56.

Taux d'insertion par niveau d'études des options fortement masculines et féminines



Source et calculs : le Forem

SECTEURS D'INSERTION

Parallèlement à ces analyses sur les durées et les délais d'insertion, le secteur professionnel des entreprises dans lesquelles les jeunes demandeurs d'emploi vont travailler a été passé en revue.

Quels secteurs embauchent les jeunes après leurs études ?

Trois secteurs semblent être porteurs pour le public jeune : il s'agit de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de service administratif et de soutien (qui reprend notamment l'activité des agences intérim).

Ces secteurs d'insertion avaient déjà été identifiés en 2009. Le secteur du commerce qui était un secteur porteur pour les jeunes en 2009 sort de la liste. En effet, si l'embauche de jeunes reste importante pour ce secteur, le secteur n'apparaît pas spécifiquement dédié au public jeune en 2010.

En détaillant davantage le secteur d'insertion des jeunes, il apparaît que le secteur du travail intérimaire reste le secteur le plus porteur en termes d'engagement pour les jeunes sortis de l'école. Plus d'un quart des personnes observées se sont insérées sur le marché de l'emploi via un emploi intérimaire. L'enseignement secondaire arrive en seconde position, corroborant ainsi les bons scores d'insertion des options menant vers l'éducation. Viennent ensuite l'administration générale, économique et sociale et les activités hospitalières, et le commerce de détail en magasin spécialisé et non spécialisé mais avec des scores plus limités.

Intérim :
une porte d'entrée
pour **25 %** des
jeunes demandeurs
d'emploi

LES MÉTIERS ATTRACTIFS EN BELGIQUE

Depuis 2000, la filiale belge du deuxième groupe mondial fournisseur de services en ressources humaines, Randstad, mène une enquête pour déterminer les employeurs et les professions les plus attractives en Belgique¹.

Le métier d'ingénieur apparaît comme le plus attractif. Ensuite, les professions d'architecte, de vétérinaire et de médecin captent l'intérêt des personnes interrogées. Dans le top dix des professions les plus attrayantes, Randstad souligne que trois d'entre elles sont reprises dans les fonctions les plus difficiles à pourvoir : les ingénieurs, les architectes et les informaticiens. Le Forem soulignait d'ailleurs dans son rapport 2010 sur les fonctions critiques le manque d'intérêt des jeunes pour ces études². La pénurie de candidats dans ces professions n'est donc pas due à leur manque d'attractivité. Les professions les plus attractives sont celles où les hommes sont majoritairement représentés. Le métier de pharmacien est le seul du top dix où les femmes sont majoritaires.

Parmi les dix professions les moins attrayantes, on en retrouve plusieurs qui sont clairement des métiers féminins, comme les emballeurs (65 %) ou les caissiers (81 %). La profession d'emballleur est la moins attractive en Belgique. À peine 3 % des répondants estiment qu'elle est attrayante. Dans ce classement, il y a des professions très masculines comme les facteurs (78 %). Les pêcheurs, les chauffeurs de taxi et les dockers sont également des professions presque exclusivement exercées par des hommes.

Le top 50 comprend en majorité des métiers hautement qualifiés qui exigent en principe un diplôme de l'enseignement supérieur (baccalauréat ou master). Le premier métier pour lequel il n'est pas strictement nécessaire d'avoir suivi des études supérieures est celui de dirigeant d'entreprise (douzième place). Le niveau d'étude n'exerce pas une influence décisive sur l'attractivité des professions. Les mêmes métiers sont considérés comme intéressants par ceux qui ont une formation plus courte. Dans le top 10 des personnes peu qualifiées, on retrouve neuf professions qui figurent également dans le 10 global.

Même si l'on parle toujours de professions plutôt féminines ou masculines, il y a peu de différences dans l'attractivité de certaines professions entre les hommes et les femmes. Alors que le métier d'ingénieur est surtout exercé par des hommes, les femmes aussi estiment qu'il est le plus attractif.

Parmi les critères utilisés pour déterminer l'attractivité des professions, le salaire est dominant. L'équilibre entre

le travail et la vie privée figure en deuxième place. En troisième, quatrième et cinquième places, trois critères se succèdent à intervalles rapprochés : de bonnes conditions de travail, la sécurité d'emploi et la variété dans le travail.

Les professions les moins attractives sont fortement représentées dans le 10 inférieur pour quatre critères (rémunération, conditions de travail, variété et défis). Seuls deux des dix professions les plus attractives réussissent à s'inscrire dans le top 10 du critère de l'équilibre entre le travail et la vie privée. L'inverse se vérifie également. Parmi toutes les professions les moins attractives, il n'y en a qu'une classée parmi les 10 qui respectent le moins l'équilibre vie privée-vie professionnelle : les chauffeurs de taxi.

Dans le classement individuel des critères, on constate qu'un seul métier obtient deux fois une première place : les notaires (pour la rémunération et les conditions de travail). Pour le critère de l'équilibre entre le travail et la vie privée, ce sont les fonctionnaires communaux qui ressortent particulièrement de l'enquête, suivis par les fonctionnaires régionaux ou fédéraux alors que dans le classement global les fonctionnaires ne décrochent que la 41^{ème} place.

Étude du marché de l'emploi 2011 : L'attractivité des professions en Belgique, Randstad.

Document téléchargeable à partir de : <https://www.randstad.be/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/a54f706b-6269-4d85-a60b-89f5d6eccc40/Etude%20de%20march%C3%A9%20de%20travail%202011%20-%20L'attractivité%20des%20professions%20en%20Belgique.pdf>

(1) Ils ont présenté aux répondants (près de 3000) une liste de professions. Une sélection a été effectuée. La liste des métiers les plus courants en Belgique a été utilisée par le SPF économie, elle est basée sur l'enquête sur les forces de travail. Le présent article touche uniquement à l'aspect profession. La partie relative aux employeurs n'est pas évoquée.

(2) Les inscriptions en première année d'ingénieur civil et industriel ont fortement diminué sur les 20 dernières années : -25 % en ingénieur civil et -60 % en ingénieur industriel cf. Détection des métiers et fonctions critiques en 2010, p. 52. Document téléchargeable à partir de <http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/20110809RapportDetection%20metiersfonctions critiques2010blobcol=urlvalue&blobtable=DocParMun%20&blobkey=id&blobheadname1=Content-Type&blobwhere=1314146707462&blobheadvalue1=application-pdf.pdf>

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Il est loin le temps où l'apprentissage avait exclusivement lieu sur les bancs de l'école et durant la jeunesse. Désormais, sous l'impulsion de la Stratégie de Lisbonne, l'éducation et la formation se conjuguent tout au long de la vie et font partie intégrante de la carrière professionnelle, voire de l'existence. L'occasion est donnée, en cette rentrée des classes, de revenir sur le secteur de l'éducation et de la formation. Un secteur qui vise la transmission de savoir et savoir-faire et qui, ces dernières années, a vu naître et évoluer de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Le secteur de l'éducation et de la formation (code NACE-BEL 85) va bien au-delà de l'enseignement dit scolaire (fondamental, secondaire et supérieur). D'autres activités, qu'elles soient d'initiative publique ou privée font partie du secteur. Citons par exemple, l'enseignement de disciplines sportives, l'enseignement culturel, l'enseignement de la conduite ou encore la formation professionnelle.

LE SECTEUR, EN QUELQUES CHIFFRES

Le secteur de l'éducation et de la formation est un important pourvoyeur d'emploi en Belgique. En Wallonie, le secteur était jusqu'il y a peu le premier employeur. Aujourd'hui, avec 124 902 postes de travail salarié, le secteur se place en seconde position, juste derrière l'administration publique. La part de l'emploi public dans le secteur de l'éducation et de la formation est élevée : 97 % des postes de travail salarié du secteur relèvent de cette composante. En outre, le secteur est fortement féminisé puisque 69 % des travailleurs sont des femmes, contre 49 % dans l'ensemble de l'économie⁽¹⁾.

EN ROUTE VERS UNE ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

C'est avec la Stratégie de Lisbonne et la volonté de faire de l'Europe une « économie de la connaissance » que le concept d'éducation et de formation tout au long de la vie est devenu un principe directeur au niveau européen. Il couvre tous les âges et tous les types d'apprentissage. Dans ce contexte, les initiatives visant à promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie se sont multipliées. En Wallonie, les dispositifs d'aides financières que sont le Chèque-formation et le Crédit-adaptation s'inscrivent directement dans cette logique. Au niveau fédéral, le congé éducation payé est un autre exemple⁽²⁾.

LA RÉVOLUTION E-LEARNING

Le monde évolue, celui de l'entreprise aussi. Le secteur doit s'adapter et apporter aux employeurs et à leurs travailleurs, mais aussi à tout autre type d'apprenant (étudiants, demandeurs d'emploi, ...), des solutions de formation toujours plus accessibles et plus flexibles. En ce sens, le développement de l'e-learning a été une véri-

table révolution. Cette méthode de formation à distance utilise les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en particulier l'Internet, comme canal de transmission, d'échanges et de collaboration. Elle a pour avantage que la présence physique d'un enseignant/formateur n'est plus requise et par là, de s'affranchir des contraintes de temps et de lieu. Le rôle de tuteur se substitue peu à peu à celui de l'enseignant/formateur.

ENSEIGNANT, UN MÉTIER EN PÉNURIE

Ce n'est un secret pour personne, le métier d'enseignant est en pénurie depuis de longues années. Le métier n'attire plus les candidats. À cela s'ajoute les nombreux départs à la (pré-)retraite et l'important taux d'abandon chez les jeunes enseignants.

Un arrêté du Gouvernement de la Communauté française⁽⁴⁾ dresse la liste des fonctions touchées par la pénurie pour l'année scolaire 2010-2011. Parmi les enseignants les plus recherchés : les instituteurs primaires et maternels, les profs de langues, de maths, de sciences, de français, de cours techniques et de pratique professionnelle. Néanmoins, les phénomènes de pénurie dans l'enseignement varient d'un réseau à l'autre, d'une zone à l'autre (surtout les grands centres urbains et les établissements à réputation « difficile ») et même d'une période à l'autre.

La pénurie est actuellement évoquée dans les débats entre la Ministre Marie-Dominique Simonet et les syndicats autour des conditions de travail. Au programme des discussions : le recours à des enseignants ne disposant pas des titres requis et l'exigence d'un bagage « minimum », l'harmonisation des titres requis pour faciliter le passage d'un réseau à un autre et l'entrée des jeunes dans le métier avec le soutien d'un ancien. Les conclusions sont attendues pour Pâques 2012.

Certes, le métier d'enseignant est celui qui fait couler le plus d'encre au sein du secteur. Mais l'éducation et la formation offre bien d'autres possibilités d'emploi : formateur, assistant aux instituteurs maternels ou primaires, éducateur (en établissement scolaire), animateur d'activités culturelles et techniques, responsable pédagogique, instructeur en conduite de véhicules à moteur, ... Ces métiers sont très variés mais tous requièrent d'importantes qualités relationnelles telles que le sens du contact, la patience ou encore la pédagogie.

(1) ONSS, Statistiques décentralisées, 31 décembre 2009.

(2) Plus de renseignements : <http://www.leforem.be/entreprises/aides/formation/aides-a-la-formation.html>
<http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=536>

(3) Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2011 arrêtant la liste des fonctions touchées par la pénurie pour l'année scolaire 2010-2011 (M.B. 26 juillet 2011), accessible via : <http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/36729000.pdf>

(4) Concernant les pénuries relatives aux métiers de l'enseignement, il convient de se référer au site de la Communauté française

VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE

Source : Le Forem, 2011

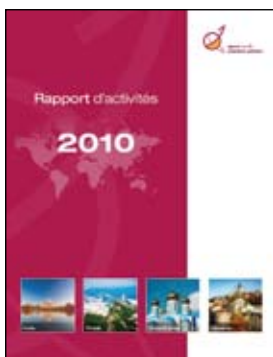
La nécessité apparaît de passer à une économie à faible émission de gaz à effet de serre, une économie plus durable et/ou plus efficiente au plan énergétique – éléments qu'on résumera ici après par le concept de « verdissement de l'économie ».

Ce passage induit des répercussions sur les activités socio-économiques, le fonctionnement du marché du travail, l'emploi, les compétences, l'acquisition des savoirs.

Cette étude examine la situation des secteurs :

- de la logistique et des transports
- de l'automobile
- des technologies et de l'informatique

Source : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers/etudes-specifiques.html>



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Source : ACE - Agence pour le Commerce extérieur, 2011

Selon le rapport d'activités 2010 de l'Agence pour le Commerce extérieur, les taux de participation aux missions économiques connaissent des évolutions conséquentes et le nombre de contrats signés lors de ces missions enregistre aussi des taux record.

Ainsi, d'un nombre de 15 en 2006, soit 3,8 % des sociétés, on est passé à 64 en 2010, soit plus de 13 % des sociétés participantes qui concluent un accord ; ce nombre a donc proportionnellement plus que triplé en 4 ans.

Source : <http://www.abh-ace.be/fr/binaries/rapport%20annuelcomextFRversion2FINALWEB-tcm449-130103.pdf>

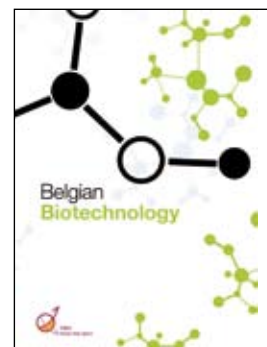
BELGIAN BIOTECHNOLOGY

Source : Biowin et ACE - Agence pour le Commerce extérieur, 2011

Vous découvrirez dans l'étude Belgian Biotechnology (disponible en anglais) :

- Une présentation du secteur
- Quelques succès de la biotechnologie en Belgique
- L'index des entreprises belges actives dans le secteur de la biotechnologie

Source : <http://www.biowin.org/Biowin/uploads/BIOTECHWEB.pdf>



Le Forem propose également à un niveau plus local les publications « Emplois du temps Actualités ». Ces mensuels rapportent une série d'informations locales sur les entreprises (développement de nouvelles activités, création de sociétés, etc.) ainsi que sur les formations organisées par le Forem et d'autres opérateurs : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/informations-locales.html>

DÉFINITIONS

CHÔMEUR AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (B.I.T.)

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS (ONEM)

Les statistiques émises sur les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés proviennent des paiements effectués par l'ONEM. Sont ici prises en compte les personnes bénéficiant d'allocations de chômage après un travail à temps plein et celles bénéficiant d'allocations d'attente après leurs études.

DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS (D.E.I.) (LE FOREM)

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « **inscrits obligatoirement** » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « **inscrits librement** » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

INDICATEUR ET TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI (LE FOREM)

L'**indicateur de demande d'emploi** rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Le **taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI (LE FOREM)

Les données relatives aux **opportunités d'emploi** concernent les offres observées par le Forem, flux agences de placement et autres services publics de l'emploi compris. Les opportunités d'emploi reflètent donc les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem au cours d'une période observée.

Une information détaillée selon les différentes Directions régionales du Forem peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/opportunit-emploi.html>

Le Forem,
Analyse du marché de
l'emploi et de la formation
bd Tirou 104
6000 Charleroi
Tél. 071/20 66 78

Gestion de l'abonnement :
marchedelempl.abonnement
@forem.be